

**EXTERNALISATION DE L'ASILE
ET DE L'IMMIGRATION**

**Après Ceuta et Melilla,
les stratégies de l'Union européenne**

Lundi 20 mars 2006

Programme

9h – Accueil des participants

9h30 – Présentation de la journée, par *Nathalie Ferré, Gisti*

9h45-11h15 : Interventions

- Qu'est-ce que l'externalisation ? par *Emmanuel Blanchard, Gisti*
- La « politique européenne de voisinage », par *Ghislaine Glasson-Deschaumes, Maison de l'Europe de Paris*
- Un exemple, le Maroc (*intervenant à confirmer*)
- La Libye : un « voisin » de circonstance, par *Claire Rodier, Gisti, Migreurop*

11h15-11h30 – *Pause*

11h30-12h30 – *Débat avec la salle*

12h30 -14h – Déjeuner libre

14h-17h : Interventions

- Les programmes de protection régionaux, par *Caroline Intrand, Cimade*
- Un exemple, l'Ukraine, par *Marguerite Garling, Human Rights Watch, Genève*
- La réinstallation des réfugiés : outil de protection ou d'externalisation ?
par *Jean-Pierre Alaux, Gisti*
- Quelle riposte ? Quelle mobilisation ? par *Claudia Cortès-Díaz, Gisti*

15h30-15h45 – *Pause*

15h45- 17h – *Débat avec la salle*

17h – *Clôture de la journée*

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de l'Europe de Paris
35-37, rue des Francs-Bourgeois (Paris 4^{ème})
Métro : Saint-Paul (ligne 1)

Participation aux frais (chèque à envoyer avec le bulletin d'inscription)

- inscription seule : 15 €
- inscription et actes de la journée : 22 €

Bulletin d'inscription à la journée d'étude

EXTERNALISATION DE L'ASILE ET DE L'IMMIGRATION

Lundi 20 mars 2006

(à retourner accompagné du règlement au Gisti - 3 villa Marcès - 75011 Paris)

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Profession.....

.....

Tél..... Fax.....

e-mail (pour la confirmation d'inscription).....

Si vous souhaitez être inscrit sur la liste de diffusion du Gisti, qui permet de recevoir des informations sur les actions et les publications de l'association, cocher cette case

Ci-joint un chèque de 15 € 22 €

Les événements dramatiques de Ceuta et Melilla qui ont vu, à l'automne 2005, des migrants subsahariens payer de leur vie leur tentative de franchissement de la frontière entre le Maroc et l'Espagne ont mis en lumière la façon brutale dont l'Union européenne délègue la gestion de sa politique d'asile et d'immigration.

Alors que la dimension européenne de ces questions prend une place de plus en plus grande dans la définition des politiques nationales, les orientations actuelles de l'UE et l'importance qui est désormais donnée au volet « externe » de l'asile et de l'immigration sont particulièrement inquiétantes. Elles traduisent une tendance nette de celle-ci à reporter sur des pays tiers la responsabilité de la gestion des flux migratoires pour protéger en amont ses propres frontières, au mépris, parfois, de ses obligations internationales.

Cette journée sur l'« **externalisation de l'asile et de l'immigration** » analysera les dispositifs mis en place et leurs conséquences sur les migrants, les réfugiés et, plus généralement, le respect des droits fondamentaux.